

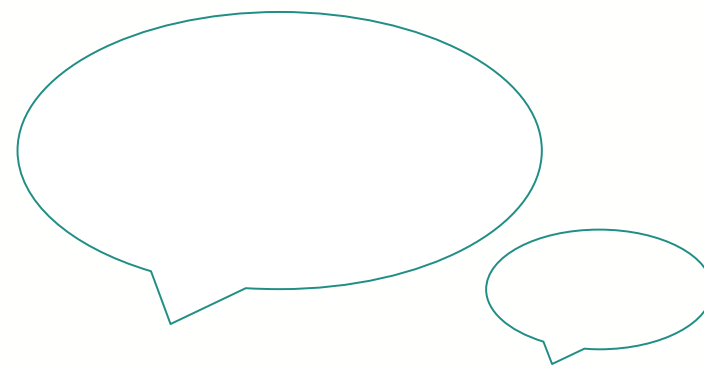
Débat public Port Seine-Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# Présentation du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP

Paris

Jeudi 12 février



# Les principales dates du débat

- **23 décembre 2013** Saisine de la CNDP par le directeur général de Ports de Paris
- **8 janvier 2014** Décision de la CNDP d'organiser un débat public
- **19 janvier 2014** Publication de la décision au Journal Officiel
- **5 mars 2014** Nomination de la CPDP PSMO
- **2 juillet 2014** Validation par la CNDP du dossier du maître d'ouvrage, du calendrier et des modalités d'organisation du débat
- **15 septembre – 15 décembre 2014** Période du débat
- **12 février 2015** Publication du compte rendu et du bilan du débat

# La préparation du débat

➤ **Entretiens préalables, dont 1 réunion préparatoire dédiée aux associations**

110 acteurs rencontrés (élus, services de l'Etat, organismes professionnels...)  
dont 32 représentants d'associations

➤ **Une consultation en ligne avant débat sur les thèmes attendus**

➤ **Objectifs :**

- **informer** les acteurs de la tenue prochaine du débat public ;
- **écouter** leurs observations et leurs attentes sur le débat et le projet ;
- **définir** les modalités du débat

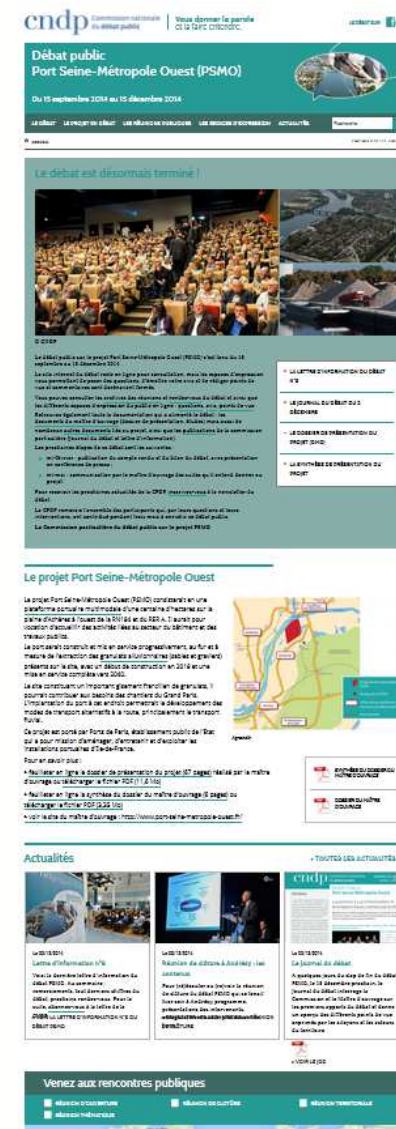
# La participation au débat : les rendez-vous avec le public

- **8 réunions publiques**, dont 4 réunions thématiques et 1 audition d'acteurs
- **4 autres rendez-vous du débat :**
  - un atelier sur les aménagements urbains ;
  - une rencontre publique avec les étudiants à l'université de Cergy-Pontoise ;
  - deux visites du site du projet PSMO et du Port de Limay.
- **un site Internet du débat :** <http://psmo.debatpublic.fr/>



# La participation au débat en chiffres

- 1 327 participants aux réunions publiques
- 35 points de vue  
17 cahiers d'acteur, 15 contributions et 3 délibérations
- Sur le site Internet du débat :
  - 4 634 visiteurs uniques, plus de 30 000 pages consultées
  - 138 questions publiées et traitées
  - 36 avis





# La participation au débat : deux particularités du débat PSMO

## ➤ Un atelier sur les aménagements urbains le 18 novembre 2014

- 40 participants
- 3 tables rondes, animées par des spécialistes
- 3 thèmes :
  - o mixité d'usages ;
  - o interactivité avec les villes et porosité ;
  - o implication locale et citoyenne.

Restitution lors de la réunion publique du 18 nov. sur l'insertion urbaine du projet.



# La participation au débat : deux particularités du débat PSMO

## ➤ Implication du master TLTE de l'Université de Cergy-Pontoise


- élaboration et mise en œuvre d'une **évaluation du débat**
- élaboration d'un **avis sur le projet et sur le débat public**, avec restitution lors d'une rencontre publique



**Des interrogations et pistes de réflexion**

Sur l'ouverture du port sur la ville :

- le port tourne pour l'instant le dos à Conflans et Andrézy
- quels transports pour sa future desserte et quels liens avec les villes alentours ?
- une possibilité d'aménager le pont ferroviaire pour créer un lien piéton/cyclable entre Conflans, le RER et le port ?



Sur le paysage :

- nécessité d'aménager les espaces paysagers (écrans végétaux) le plus tôt possible, sur les berges notamment pour favoriser une appropriation du site dès le début du projet

7

# Le budget du débat

➤ **Un budget total estimé à 466 500 € HT dont :**

- fonctionnement du secrétariat général **182 811 €**
- prestation logistique (réunions publiques, atelier) **76 305 €**
- prestation communication **207 370 €**



# L'objet du débat, un rappel systématique nécessaire

➤ **Beaucoup d'autres projets sur le territoire :**

Ligne Nouvelle Paris Normandie, Eole, Tangentielle Ouest, Canal Seine-Nord Europe, Ligne ferroviaire de fret Serqueux-Gisors, Pont d'Achères, Port de Triel, A 104

➤ **et un éventuel projet de port logistique dans la partie Est de la plaine d'Achères (PSME)**

➤ **La CPDP a dû rappeler à de nombreuses reprises :**

- **le projet en débat** : la création d'un port à l'Ouest de la RN 184
- **l'objet du débat** : l'opportunité, les caractéristiques et les objectifs du projet
- **l'absence de projet PSME**
- **la nécessité d'un nouveau débat public** si un projet PSME voyait le jour

# Les questions débattues

➤ L'opportunité du projet a été peu contestée

➤ Les sujets débattus sur le projet concernaient :

- l'impact sur le trafic
- l'impact sur l'environnement
- l'impact socio-économique
- l'insertion urbaine



# L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT URBAIN ET NATUREL

« *Le port devra habiter le territoire et non pas l'occuper* »

➤ **Les liens entre le port, la ville et le territoire : principales attentes exprimées**

- Assurer la mixité des usages
- Rendre le port accessible
- Une insertion paysagère du projet réussie

Objectif : participer à l'aménagement de la plaine d'Achères

➤ **Les engagements de Ports de Paris :**

- les **prescriptions paysagères, architecturales et environnementales** feraient l'objet d'une co-élaboration ;
- des réflexions seraient menées concernant **les aménagements** permettant la mixité des usages
- les **acquisitions foncières**, voire les expropriations, seraient réalisées dans les meilleures conditions possibles
- La poursuite des réflexions avec les acteurs locaux concernant **la création d'une liaison permettant le franchissement** de la Seine à Andrésy et **la cohérence des espaces verts** alentours

# L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT URBAIN ET NATUREL

- **Des inquiétudes concernant les impacts sur l'environnement et le cadre de vie :**
  - Les impacts liés aux activités implantés : bruit, poussière, traitement des sols pollués, qualifications des déblais accueillis
  - Les impacts liés aux aménagements de la zone : impacts paysagers et vues depuis les hauteurs d'Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine
  
- **Les réponses du maître d'ouvrage :**
  - Des règles pour les activités accueillies, **établies en concertation**
  - **Une réduction des impacts sur le paysage par :**
    - o le plan masse adopté
    - o les rideaux de végétation prévus, parallèles à la rive
  - **Un renforcement de la biodiversité grâce aux aménagements de berges et autres éléments végétalisés**

## QUELS EFFETS DU REPORT MODAL ?

**Objectif :** report du transport de marchandises vers les modes alternatifs à la route (fluvial et ferré)

### ➤ La réduction du trafic routier

- Un réseau routier sur ce territoire complètement saturé
- Avec PSMO:
  - o estimation de la baisse du nombre de camions par jour : - 65 camions
  - o réduction du transport routier au bénéfice des transports massifiés

### ➤ L'intermodalité entre le fleuve et le rail

- Quels impacts sur le trafic ferré et fluvial ? Notamment sur :
  - o le développement du fret ferroviaire
  - o l'état des berges et la compatibilité des différents usages du fleuve (touristique, industrielle, de loisirs)

Développement du transport fluvial peu contesté, synonyme pour beaucoup d'un **modèle économique durable**

# LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONFLUENCE SEINE-OISE

## ➤ Principaux enseignements des expressions :

- un consensus sur le développement économique apporté par PSMO, bienvenu dans un contexte de désindustrialisation
- un doute sur le nombre réel de création d'emplois
- un accord sur un développement centré principalement sur le BTP, à condition de s'ouvrir à des filières écologiques propres et renouvelables (le bois) ou innovantes.



# LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONFLUENCE SEINE-OISE

## ➤ Les engagements de Ports de Paris :

- la vocation du port est de cibler la filière de la construction et des travaux publics, y compris la valorisation des déchets liés à cette activité.
- le site n'accueillerait aucune autre catégorie de déchet à valoriser (déchets ménagers, papier, carton...)
- Ports de Paris accompagnerait la relocalisation des entreprises présentes sur le site.
- la spécialisation du port sur les activités de construction constitue une garantie de pérennité de son activité (notamment pour les besoins du Grand Paris)
- il étudierait la possibilité d'un élargissement des activités à toute la filière construction
- il veillerait à maximiser la part de l'emploi local.

# L'après-débat

- **Le maître d'ouvrage a exprimé à de multiples reprises son intention d'associer les populations et leurs élus aux réflexions futures.**
- **Le maître d'ouvrage a jusqu'au 12 mai pour prendre et publier sa décision.**

# L'évaluation du débat

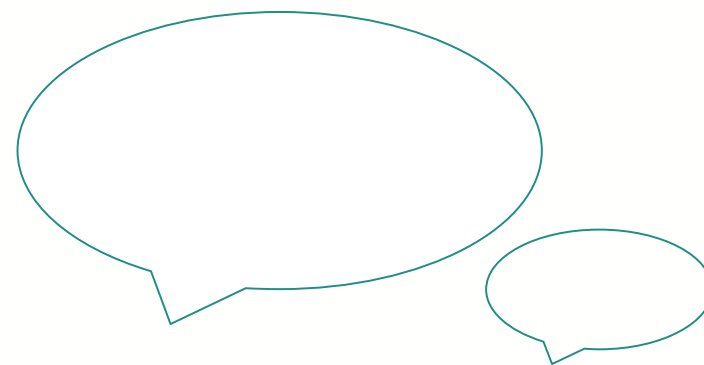
- **Mise à disposition d'un questionnaire :**
  - sur le site Internet de la CPDP
  - en réunion à partir du 6 novembre 2014
  
- **Résultats :**
  - 70 réponses recueillies
  - 6 entretiens anonymes d'approfondissement réalisés
  
- **Principaux enseignements :**
  - le public du débat est local, habitué au débat public, parfois sceptique ;
  - l'information sur le projet est jugée claire mais sa fiabilité est parfois discutée ;
  - l'attitude du maître d'ouvrage dans le débat a été appréciée ;
  - l'animation par la CPDP a été bien perçue et jugée neutre ;
  - les participants ont eu le sentiment d'avoir pu s'exprimer (réunion et site web) ;
  - une demande de plus de participation (groupes de travail, ateliers), de RDV innovants, de débats via Internet.
  
- **Retrouvez cette évaluation sur : <http://psmo.debatpublic.fr/votre-avis-debat>**

Débat public Port Seine-Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

<http://psmo.debatpublic.fr>



**cndp** Commission nationale  
du débat public

Vous donner la parole  
et la faire entendre.